

Une surveillance permanente, de la rivière à votre compteur

● Une surveillance de la ressource en eau

La Marne, la Seine et l'Oise fournissent l'essentiel de l'eau qui alimente 4,6 millions de Franciliens. Des stations de mesure, situées sur ces rivières en amont des usines de production, analysent en permanence les principaux paramètres.



Tout dépassement de seuil est instantanément communiqué à l'usine de production, ce qui lui permet de réagir et d'adapter le traitement aux variations de la qualité de l'eau des rivières.

● Une surveillance dans l'usine

Des capteurs suivent en continu chaque phase du traitement de l'eau et permettent d'en vérifier l'efficacité.



● Une surveillance jusqu'au compteur

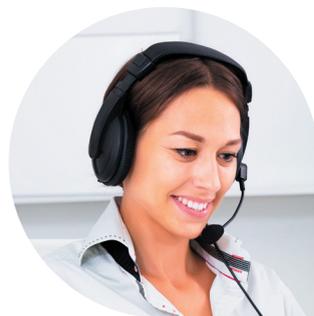


Des analyses sont effectuées tout au long des canalisations, dans les réservoirs et les usines relais, jusqu'aux points de consommation.

Mise en place en 2015, la surveillance en continu de la qualité de l'eau distribuée (programme Qualio) est assurée par 200 sondes multiparamètres réparties sur l'ensemble du réseau. Ces sondes transmettent des données de conductivité, pression, chlore et température au ServO, centre de pilotage du service de l'eau, où les variations de qualité d'eau sont analysées. Si une dégradation avérée de la qualité de l'eau était détectée, la Préfecture serait avertie et les consommateurs seraient prévenus sans délai.



Qualio constitue un outil supplémentaire permettant de renforcer la surveillance globale et de garantir la qualité de l'eau distribuée. Ce programme complète la démarche HACCP, méthode d'analyse appliquée aux produits agroalimentaires, et mise en oeuvre par Veolia Eau d'Ile de France depuis 2008. Pour la maîtrise de la qualité de l'eau, le délégataire du SEDIF est certifié ISO 22000.



Pour nous contacter



09 69 369 900*
du lundi au vendredi de 8h à 19h30
et le samedi de 9h à 12h30



URGENCE FUITE (24H/24)
09 69 369 918*
*Numéro Cristal (appel non surtaxé)



www.sedif.com
(espace abonnés)



Veolia Eau d'Ile-de-France
94417 Saint-Maurice Cedex



Site d'accueil de Saint-Denis
Immeuble Le Spallis - 2 rue Michael Faraday
(M° Carrefour Pleyel, sortie n°2)
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h45
et le samedi de 9h00 à 11h45



Créditron Agence ESPERANTO - Crédits photos Photothèque VEOUIA - I23RF - SC 33 - F (01/19)

QUALITÉ DE L'EAU



La qualité de l'eau une vigilance permanente



La qualité de l'eau

une vigilance permanente



L'eau est le produit alimentaire le plus contrôlé.

L'eau potable est soumise à des normes particulièrement rigoureuses, et de multiples analyses sont effectuées tout au long de son parcours jusqu'au robinet.

Des normes de qualité de plus en plus rigoureuses



L'eau du robinet répond à des normes strictes inscrites dans le Code de la Santé publique, qui intègre les seuils définis par la directive européenne du 3 novembre 1998 relative à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine. Ces normes ont été fixées selon un principe de précaution maximale, qui protège les personnes dont la santé est la plus fragile.

Elles reflètent deux préoccupations essentielles :

- **en priorité, la santé publique** : ainsi l'eau ne doit pas contenir de bactéries ou de virus susceptibles de provoquer des maladies ; elle ne doit pas présenter de concentration de substances dites "indésirables" (fluor, nitrates) ou toxiques (plomb, chrome) supérieure aux normes établies.
- **ensuite, le confort et le plaisir** : l'eau doit présenter une saveur et une odeur acceptables par le consommateur, être claire et équilibrée en sels minéraux.

De multiples contrôles

Le contrôle de la qualité de l'eau porte sur 63 paramètres différents dont 54 au titre de la réglementation. Les normes portent sur des paramètres très divers :

- **les paramètres microbiologiques** ;
- **des paramètres physico-chimiques** : température, pH, composition en éléments minéraux ;
- **les pesticides, les substances "indésirables"** (nitrates, fluor) ou **toxiques** (plomb, chrome) ;
- **des paramètres de confort** : couleur, odeur, saveur.

Au total, plus de 400 000 analyses par an sont ainsi effectuées pour surveiller la qualité de l'eau, dont 200 000 sur le réseau de distribution.

Un double contrôle

Les délégations territoriales de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France opèrent un contrôle sur l'eau qui vous est distribuée. Elles contrôlent aussi bien la qualité de l'eau elle-même que l'état des installations de production, de stockage et de distribution. Elles établissent une fois par an une synthèse officielle sur la qualité de l'eau dans votre commune. Cette synthèse vous est adressée avec la facture d'eau et les résultats d'analyse sont obligatoirement affichés dans votre mairie.

Parallèlement, Veolia Eau d'Île-de-France assure une surveillance permanente de la qualité de l'eau tout au long de son parcours, de la ressource au robinet. Cette surveillance s'appuie sur des procédures techniques très rigoureuses et des outils de contrôle élaborés, dont notamment un laboratoire accrédité situé à Saint-Maurice.



400 000 analyses par an
dont 200 000 sur le réseau
de distribution

